

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT RGCA11-10-0007-4

Visant à modifier le règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification afin d'ajouter cinq nouveaux secteurs d'application

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord et d' Ahuntsic-Cartierville demeurant dans une zone contigüe à la zone visée par le règlement.

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 août 2014, le projet de règlement RGCA11-10-0007-4.

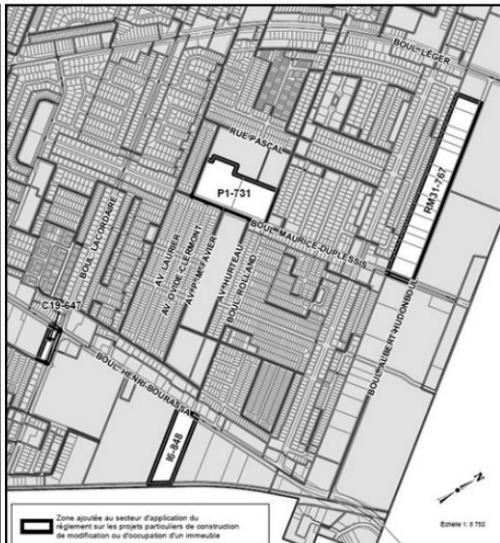
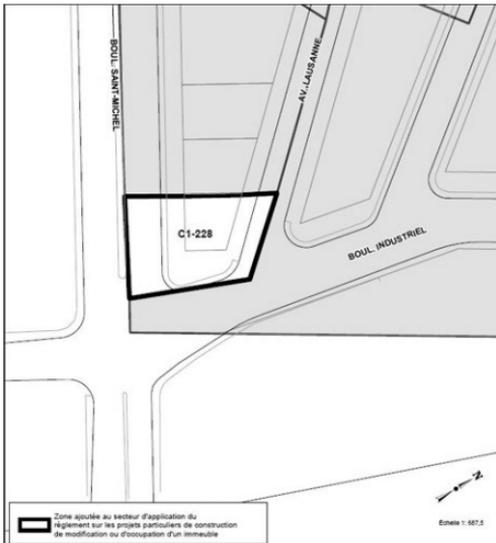
QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.

QU'au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification afin d'ajouter cinq nouveaux secteurs situés :

- 1- À l'intersection des boulevards Industriel et Saint-Michel
- 2- À l'intersection du boulevard Maurice-Duplessis et de l'avenue Laurier
- 3- À l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Lacordaire
- 4- Au sud du boulevard Henri-Bourassa entre les boulevards Rolland et Langelier
- 5- À l'ouest du boulevard Albert-Hudon entre le boulevard Maurice-Duplessis et le boulevard Léger.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire et vise les secteurs décrits ci-dessous :



QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charleroi, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 19 août 2014

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement